



DEMANDE DE PRESTATION PASS'SPORT – PASS' CULTURE

ANNEE 2025

La prise en charge par l'APCD 15 n'est effective que sur présentation de cet imprimé dûment rempli ou d'une *facture détaillée et acquittée* contenant les éléments suivants :

- Nom et prénom de l'adhérent, ainsi que ceux du pratiquant de l'activité (si différent)
- Date d'inscription
- En tête et coordonnées du prestataire
- Prix payé

ADHÉRENT

NOM, PRENOM de l'adhérent

Email personnel

Adresse de l'adhérent

Nom et Adresse du service ou Etablissement
pour les Collèges et agents des routes

PERSONNE PRATIQUANT L'ACTIVITÉ

NOM, PRENOM du pratiquant

DATE DE NAISSANCE

LIEN DE PARENTÉ avec l'adhérent

PARTIE A FAIRE REMPLIR PAR L'ORGANISME

DÉNOMINATION

(de l'association ou club sportif ou salle.....)

Certifie que

(préciser l'identité du pratiquant de l'activité)

Nature de l'activité

MONTANT PAYÉ

Cachet et signature de l'organisme (ou du représentant)

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre la gestion des adhésions dont le responsable est le Président(e) de l'APCG15. Les destinataires des données sont les prestataires choisis par la Commission Noël tels que le magasin de jouet ou le prestataire de chèques cadeaux.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'APCG15 (28 avenue Gambetta -15000 AURILLAC).

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.